



Premiere demande de titre de sejour

Par **hasjam**, le **23/05/2013** à **22:58**

BONJOUR A TOUTES ET A TOUS :BONJOUR A TOUTES ET A TOUS :

je depends de la prefecture de bobigny ,j ai depose mon dossierle 11/10/2012 j ai toutes les conditions qu il fallait (sur et certain)jusqu aujourd hui je n ai reçu aucune reponse de la prefecture .

je sais que le traitement des dossiers prends bcp de temp; mais ça reste flous pour moi jusqu a maintenant.merci de me renseigner .

Par **El Goal**, le **24/05/2013** à **10:29**

Bonjour

Est-ce que vous vous êtes rapproché de la préfecture pour demander l'état d'avancement de l'instruction de votre dossier?

Je dépend aussi de la préfecture de Bobigny, j'ai déposé fin mars un dossier pour régularisation selon la circulaire Valls du 28 Novembre 2012. Je n'ai pas encore eu de réponse, et je ne m'attends pas à ce que ça arrive d'aussi tôt étant donné le nombre de demandes de ce type.

Ce que je vous propose, c'est d'envoyer un mail à l'adresse que vous trouverez en suivant le lien suivant :

<http://www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Prefecture-et-sous-prefectures/Prefecture-de-Bobigny-Informations-pratiques/Coordonnees-et-horaires-de-la-direction-de-l-immigration-et-de-l-integration>

Je l'ai fait et on m'a répondu au bout d'une semaine. Réponse très brève mais au moins ils répondent.

En vous souhaitant bon courage.

Par **Numira**, le **23/07/2013 à 18:21**

Bonjour , je m'incrute a votre discussion en espérant pouvoir trouver réponses à mes question , mon dossier dépose en janvier 2012 reste toujours sans réponse de la part de la préfecture de Bobigny ?! Est ce normal .. Que dois je en penser .. Par mail la seul réponse que l on me donne est d attendre une réponse par voie postale !! Et ce depuis un an et demi !!!! Est ce normal ?

Par **doudou59**, le **23/07/2013 à 18:41**

Bonjour.je voulais participer avec vous.mon cas n est pas loin de vous.sa fait un ans exacte que jai fais recour devant le tribunal pour refus de la prefecture de me donner tittre de sejour.au debut mon donne 3 recipicé apres mon refusé.ma question est.vous pensez sa va durée encore la reponse du turbunal?en sachant que je suis rentrer en france avec visa longue sejour etudiant et jai residé 6 ans avec carte sejour sans interruption.ensuite jai des preuves pour le 6ans.ensuite je vie 6ans avec une resortissante francaise eet on a des preuves.de plus jai promesse de travaille. Vous voyez mon ddossier n est pas vide.donc vous pensez j aurai chance avec le trubunal?merci de me repondre svp.

Par **doudou59**, le **23/07/2013 à 19:31**

Bonjour.je voulais participer avec vous.mon cas n est pas loin de vous.sa fait un ans exacte que jai fais recour devant le tribunal pour refus de la prefecture de me donner tittre de sejour.au debut mon donne 3 recipicé apres mon refusé.ma question est.vous pensez sa va durée encore la reponse du turbunal?en sachant que je suis rentrer en france avec visa longue sejour etudiant et jai residé 6 ans avec carte sejour sans interruption.ensuite jai des preuves pour le 6ans.ensuite je vie 6ans avec une resortissante francaise eet on a des preuves.de plus jai promesse de travaille. Vous voyez mon ddossier n est pas vide.donc vous pensez j aurai chance avec le trubunal?merci de me repondre svp.

Par **océan77**, le **04/10/2013 à 23:06**

Bonjour a tous
Alors pour ceux qui ont déposé à bobigny quoi de 9 pour vos dossier
Cdlt

Par **océan77**, le **05/10/2013 à 11:24**

Bjr

Moi ça fait 4 mois que j'ai déposé à Bobigny et chaque fois quand je me rend à la préfecture ils me disent y'a rien

J'ai peur du rejet implicite

SVP pour ceux qui ont déposé à Bobigny quoi de 9 pour Vs ??

Cdlt

Par **océan77**, le **25/10/2013** à **18:49**

Bjr

Quoi de 9 numira ???

Par **océan77**, le **14/11/2013** à **20:31**

??????

Par **Nuumira**, le **17/11/2013** à **23:00**

Bonsoir à tous . Voilà je viens donner des nouvelles . Après un an et 8 mois d'attente en vain . On a reçu un mail indiquant que notre dossier a fait l'objet d'un refus implicite !! Ridicule puisque ce dernier ne devrait pas être notifié . Et donc tout le temps d'attente pour rien , on aura donc à reconstituer un nouveau dossier pour ré déposer une demande . Quoi que nous sommes épaulés par une association d'avocats qui nous aide à constituer un bon dossier .voilà j'espère que vous trouvez des solutions à votre situation ...

Par **océan77**, le **18/11/2013** à **08:07**

Bonjour

Désolé pour toi numira

Franchement c'est trop attendre un an et 8 mois , c'est la galère

Bon courage numira

Et merci pour ta réponse

Par **orani31**, le **07/12/2013** à **10:46**

bjr à tt le monde en fait moi j'ai un autre cas pas comme les autres je suis rentré en France en 2012 la semaine 22 mois et je me suis marié avec une Française le mois de juin 2013 le même mois j'ai déposé le dossier à la préfecture il m'a délivré un récépissé de 4 mois et 1 mois plus tard il m'a convoqué moi et ma femme en suite j'ai renouvelé mon 2ème récépissé 2 mois après une autre

convocation seul il mon demander de ramen  justification domicile et 290erou je me ss part  avec tt c'est document et les timbre fiscaux et la il mon dilivr  une autorisation provisoire de sejour !!!LA franchement j'ai rien compris ???

Par **oc an77**, le **07/12/2013**   **15:01**

Bonjour nuumira
SVP pouvez me communiquez l'adresse et le num ro de t l phones de ces associations d'avocats
Merci   l'avance

Par **Farid9293**, le **02/05/2014**   **22:20**

Bonsoir bonjour j'ai reposer un dossier de travailles avec cdi et 5 ans et 15 fiches de paye et un formation de travailles le 11-2- 2014, je veux savoir combien de temps pour le r ponse ...
Merci

Par **hamidi**, le **23/08/2014**   **12:18**

bonjour   tous moi je suis rentre en france2003 sa fait 11 ans en France je suis marie 2013 14 mois vie comune meme nationalite algerienne lui il a carte de 10 ans il est entre France 1961.j ai deposse mo dassier le 02 04 2014 j ai met tout les preuves depuis 10ans et les preuves de vie comune.j attend la reponce.je suis vrement deprime mon p re est malade et je peut meme pas aller le voir sa fait 11 ans si tres dure.je vouler tout abandoner et je entre en algere pour mes parents qui memanque boucoup

Par **hamidi**, le **24/08/2014**   **12:48**

espoir95,merci pour le message vous ma vais donner un peut d espoir .si dur de vivre sans papier en France pendent 11 ans

Par **hamidi**, le **24/08/2014**   **15:18**

oui je veut faire un courrier et j esper ca va aboutir merci pour avoir m  couter si il ya une reponse favorable vous  t  la premier personne   savoir promis

Par **Hanoune**, le **02/09/2014**   **23:06**

Je suis même la situation.j'ai déposé mon dossier dans la préfecture à juin 16 2014 aucun de la réponse.mon Marie la carte 10ans marocain.sa fait 1ans et demi en vie commun.ma petite fille 3 mois maintenant.svp combien de temps la réponse de préfecture pour la premier reséjour.aide moi svp

Par **Hanoune**, le **03/09/2014** à **14:58**

est ce que possible d' appeler la préfecture pour m' expliquer prq pas la reponse

Par **panam**, le **03/09/2014** à **16:01**

Moi aussi visiteur j attend 18 mois